

RÈGLEMENT PARTICULIER DU 3^{ème} TOURNOI BUGATTI

Numéro d'autorisation : En cours d'attribution.

La compétition se déroule selon le Règlement général des Compétition (RGC) de la FFBAD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions.

Article 1 : Joueurs concernés

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors (ou autorisés : minimes, cadets, juniors et vétérans) licenciés auprès de la FFBAD, dont le CPPH est compris entre 0 et 4000 pts (N2/P12, ainsi qu'aux Non Compétiteurs (NC), qui ne sont pas sous le coup d'une suspension ou d'un arrêt pour raison médicale.

Article 2 : Tableaux et mode de compétition

- **2.1** : Les tableaux proposés sont : Double hommes, double dames et double mixtes. Chaque participant peut s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux.
- **2.2** : Tous les tableaux se joueront en poules, suivie dans la mesure du possible, d'un tableau à élimination directe. En accord avec le juge-arbitre, si un tableau n'atteignait pas le minimum de 3 paires, le comité d'organisation se réserve le droit de le supprimer ou de le fusionner avec le niveau de jeu immédiatement supérieur.
 - Samedi : Doubles hommes et doubles dames.
 - Dimanche : Mixte.
- **2.3** : Les tableaux seront réalisés sur la base de 6 niveaux de jeu, chacun limité à 32 joueurs maximum :
 - **Niveau 1** : Moyenne de la paire ayant entre 1500 et 3000 points
 - **Niveau 2** : Moyenne de la paire ayant entre 800 et 1499,99 points
 - **Niveau 3** : Moyenne de la paire ayant entre 300 et 799,99 points
 - **Niveau 4** : Moyenne de la paire ayant entre 96 et 299,99 points
 - **Niveau 5** : Moyenne de la paire ayant entre 16 et 95,99 points
 - **Niveau 6** : Moyenne de la paire ayant un CPPH inférieur à 16 points

C'est la moyenne de la paire qui détermine la catégorie dans laquelle elle se trouvera. Il est également possible de jouer dans le niveau immédiatement supérieur au nombre de points du meilleur joueur de la paire, dans la limite de deux séries d'écart entre la moyenne du joueur le moins bien classé et la moyenne du niveau dans lequel s'inscrit la paire.

- **2.4** : Pour chaque tableau, le panachage des séries est autorisé, considérant toutefois que dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.

Article 3 : Inscriptions

- **3.1** : Le nombre maximum de participants est fixé à 150 paires le samedi et 110 paires le dimanche. Le critère de sélection en cas de surnombre sera l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- **3.2 : Date limite d'inscription** : La date limite d'inscription est fixée 13 février 2020 minuit (date de réception). La date du tirage au sort est fixée au 18 février 2020. La date de prise en compte du CPPH est fixée au 13 février 2020 minuit
- **3.3** : Les droits d'engagement sont de 16€ pour un tableau, de 21€ pour deux tableaux. Une majoration de 2€ sera appliqué si paiement sur place le jour du tournoi

- **3.4** : Les inscriptions seront effectuées en ligne sur « **ffbad.tournamentsoftware.com** » de manière individuelle, et par l'intermédiaire de la feuille d'inscription pour les inscriptions collectives (club). Les inscriptions seront prises en compte à la réception du paiement.
- **3.5** : En cas de forfait, les frais d'inscription seront supportés par l'éventuel remplaçant. Le joueur forfait sera quant à lui remboursé sous réserve de délivrance d'un justificatif en bonne et due forme.

Article 4 : Déroulement de la compétition

Le tournoi sera géré à l'aide du logiciel « **Tournament Software** »

- **4.1** : Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
- **4.2** : Le juge-arbitre de la compétition est M Benjamin SEILER.
- **4.3** : En dehors des phases finales (demi-finales dans la mesure du possible et finales) où l'organisateur sollicitera des officiels techniques, sauf décision contraire du juge-arbitre, tous les matchs seront majoritairement auto-arbitrés.
- **4.4** : Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match (sauf finales). En cas de litige, le volant officiel est le « RSL TOURNEY 3 » en vente dans la salle au prix de 20€. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.
- **4.5** : Le temps de prise de contact (échauffement) sur le terrain sera de 3 minutes. Ce temps est décompté à partir du moment où le match concerné a été appelé par la table de marque. Il est aussi décompté du temps de repos. Le temps de repos entre 2 matchs ne pourra pas être inférieur à 20 minutes. Toutefois, il pourra être réduit avec l'accord express des intéressés.
- **4.6** : Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu.
- **4.7** : Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand-Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG - tournoi@badmintongrandest.com), par tout moyen prouvant la date de réception.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.

***Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.**